ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

LUNDI 31 MAI 2021

PROCÈS-VERBAL

ORDRE DU JOUR :

- Compte rendu de l'Assemblée Générale du 14 septembre 2020 ;
- Election de trois membres du Conseil d'Administration ;
- Rapport moral de la Présidente et rapport d'activité 2020 ;
- Comptes de l'exercice 2020 et rapport du commissaire aux comptes ;
- Programme d'actions 2021 ;
- Budget 2021 ;
- Questions diverses.

Lors de la première Assemblée générale du 14 mai 2021, le quorum n'ayant pas été atteint, il est procédé à une deuxième Assemblée Générale.
Le 31 mai 2021 à 17 heures 30, les membres adhérents se sont réunis à la salle des fêtes de Saint-Lager-Bressac.

PARTICIPAIENT À LA RÉUNION

Fabrice BASSET, adjoint au Maire de Champis
Guy BOUCHER, adjoint au Maire de Jaujac
Philippe BOUNIARD, adjoint au Maire d'Alba la Romaine
Thierry BOUTEMY, co-responsable pôle développement ADT
Sébastien CHIRAT, Commissaire aux comptes
Magaly COCLET, DGA Attractivité du territoire. Département de l'Ardèche
Isabelle DESCOURS, enseignante en arts plastiques
Francis DOUILLET, Vice-Président de SOLIHA Ardèche
Sylvie DUBOIS, Vice-Présidente du CAUE de l'Ardèche, conseillère départementale, Maire de Villeneuve-de-Berg
Patrick FOURCHEGU, Maire de Boucieu-le-Roi
Isabelle GERVET, Représentante de la Direction départementale des territoires de l'Ardèche
Laurette GOUYET-POMMARET, adjointe au Maire de Tournon-sur-Rhône
David GRIMAUD, représentant le Syndicat des architectes de l'Ardèche
Hervé OZIL, particulier
Dominique PALIX, Présidente du CAUE de l'Ardèche, conseillère départementale, Maire de Saint-Symphorien-sous-Chomérac
Pierre SAPHORES, Adjoint au Maire de Viviers

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Ardèche
2 bis Avenue de l'Europe Unie BP101 ; 07001 PRIVAS Cedex www.caue07.fr
Tél : 04 75 64 36 04 Fax : 04 75 64 01 30 caue-07@wanadoo.fr

D P

Bernard SCHAECK, Adjoint au Maire de Vagnas

ASSISTAIENT ÉGALEMENT À LA RÉUNION

Equipe du CAUE de l'Ardèche :
Fabrice DI RUSSO, Directeur du CAUE de l'Ardèche
Isabelle BARUT, assistante administrative et d'accueil, assurant le secrétariat de séance
Wesley BAUDEZ, infographiste, représentant du personnel
Sabine GUIDUBALDI, conseillère, architecte
Vincent LHERM, conseiller, architecte
Guylaine MAGNIEZ, conseillère environnement
Corinne MARZIN, comptable
Séverine MONDINO, chargée de communication
Hélène PAGE, conseillère, urbaniste

ÉTAIENT ABSENTS, EXCUSÉS AVEC POUVOIR

Jacques CHABAL, Maire du Cheylard
Denis DUPIN, Maire de Champis
Marie-Christine DURAND, Maire de Lanas
Christine FOUR, Conseillère départementale, adjointe au Maire de Cheminas
Ghislaine GIRAUD, représentant le Conseil régional de l'Ordre des architectes
Pierre LAULAGNET, Maire d'Alba-la-Romaine
Thierry LERMET, Maire de St-Désirat
Martine MATTEI, Maire de Viviers
Jean-Paul POULET, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Ardèche
Christelle REYNAUD, Maire d'Andance
Robert ROUX, gérant bureau d'études d'architecture
Marc SOUTEYRAND, Maire d'Ucel
Yvon VENTALON, Maire de Sampzon
Michel VILLEMAGNE, Maire de St-Agrève

ÉTAIENT ABSENTS, EXCUSÉS

Benoît CLARET, Président de la Chambre d'agriculture de l'Ardèche
Christophe DEFFREIX, Président de la Communauté de communes Beaume-Drobie
Thierry GIROT, Maire d'Arcens
Michel HEYRAUD, Maire de St-Bauzile
Jean-Pierre JEANNE, Maire de Coux
Gilles MARTINEAU, représentant de la Chambre d'agriculture de l'Ardèche
Jean-Marc MOUTON, Maire d'Arras sur Rhône
Geneviève PEYRARD, Maire de St Georges les Bains
Jean-Paul ROUX, Maire de Lussas
Max TOURVIEILHE, Maire de Vesseaux
Pascal WALDSCHMIDT, Vice-Président de la Communauté de communes Beaume Drobie

Dominique Palix ouvre la séance en remerciant l'ensemble des participants pour leur présence malgré la crise sanitaire actuelle et en excusant les absents.
Elle remercie vivement M. Bernard, Maire de Saint-Lager-Bressac d'accueillir l'Assemblée Générale du CAUE et lui passe la parole.

DP

Il est très heureux de recevoir le CAUE dans ce village. La commune a bénéficié de plusieurs accompagnements au cours des années. Lors de la mise en place d'un concours d'architectes après l'incendie de l'école pour la reconstruire, sur le hameau de Brune pour l'achat d'un ancien bar hôtel restaurant pour le choix d'un maître d'œuvre et dernièrement pour le projet d'un bâtiment multi activités sur la zone sportive et de détente.
Il souligne le professionnalisme et l'engagement des intervenants CAUE.
La Présidente le remercie pour son témoignage et remercie aussi le conseil d'administration, l'équipe et son Directeur pour le travail fourni.

Compte rendu de l'Assemblée générale du 14 septembre 2020

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

Election de trois membres du Conseil d'Administration

La Présidente rappelle que les statuts prévoient le renouvellement des membres élus par l'Assemblée générale tous les trois ans. Trois postes sont à renouveler : celui de Barbara Touzot qui souhaite mettre un terme à son mandat et ceux de Francis Douillet et Hervé Ozil.
Elle remercie Barbara Touzot, absente ce soir, plasticienne, membre du Conseil d'administration depuis 13 années, d'avoir participé activement aux conseils d'administration, de s'être impliquée au CAUE et d'avoir souligné la place des artistes dans l'espace public, le cadre de vie et la culture.
La Présidente lance officiellement l'appel à candidatures.
Francis Douillet et Hervé Ozil administrateurs du CAUE souhaitent se représenter.
Ils se présentent et expliquent brièvement leurs motivations.
Sans autre candidature ce jour, Dominique Palix demande s'il n'y a pas d'objections pour un vote à main levée en raison du contexte sanitaire.

M. Douillet et M.Ozil sont élus à l'unanimité des membres présents.

La Présidente précise que la composition de conseil d'administration évoluera ces prochaines semaines avec la désignation pour 3 ans par Monsieur le Préfet des représentants des professions concernées. Trois représentants souhaitent ne pas se représenter : David Grimaud, Ghislaine Giraud et Lionnel Robert.
Dominique Palix les remercie de leur dynamique au sein du CAUE.
Suite aux prochaines élections départementales du mois de juin, le Département désignera les 6 membres des collectivités locales qui siègeront au Conseil d'administration du CAUE.
La Présidente remercie les conseillères départementales sortantes de leur engagement au CAUE.

Rapport moral de la Présidente et rapport d'activité 2020

Dominique Palix fait lecture du rapport moral.
2020 a été une année noire avec la pandémie, les confinements successifs mais le CAUE a su s'adapter pour continuer ses missions en respectant le protocole sanitaire. Le télétravail a été priorisé.
Suite aux élections municipales de mars 2020, les communes ont fait appel au CAUE (plus de 70 sollicitations d'accompagnement concernant des thèmes variés). Suite à cette charge de travail de l'équipe, un renfort temps plein pour un an a été décidé.
Certaines actions ont été décalées : celles liées à la formation des élus, à la sensibilisation des jeunes, à la tenue d'expositions ou de conférences.

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Ardèche
2 bis Avenue de l'Europe Unie BP101 ; 07001 PRIVAS Cedex www.caue07.fr
Tél : 04 75 64 36 04 Fax : 04 75 64 01 30 caue-07@wanadoo.fr

D P

Les urba-sessions ont eu lieu en visioconférence et une réflexion sur ces nouvelles pratiques sera menée. L'équipe réintègre les bureaux le 9 juin et le télétravail sera mis en place à partir de cette date-là pour expérimentation jusqu'en décembre 2021.
En 2020 le CAUE s'est fortement mobilisé partout où les envies de projets ont émergé. Préciser le besoin permet de définir l'essentiel : la nature qualitative et le dimensionnement des futures réalisations.
La Présidente remercie l'ensemble des membres du CAUE et ses nombreux partenaires. L'année 2020 a démontré la solidité des liens collectifs.

Le rapport d'activités 2020

Les membres de l'équipe technique illustrent ce rapport :

- Les accompagnements aux collectivités

Action présentée par Hélène Page, conseillère urbaniste. 55 projets ont été accompagnés dont 39 nouveaux (14 concernent les bâtiments publics, 15 les projets urbains, 8 les espaces publics et 2 les documents d'urbanisme).
Elle illustre l'accompagnement de Jaujac, village de caractère, par le CAUE, qui a mené une réflexion globale sur ses espaces publics et la recherche d'un bureau de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement du parking paysager du sportissage. Le CAUE a défini les enjeux avec les élus à l'échelle du centre village (mobilité douce, constructions futures, liaisons entre quartiers, gestion des eaux pluviales et boucle de randonnée touristique).
Guy Boucher explique que les travaux préalables nécessaires des services techniques de la commune sont en cours d'achèvement et que des matériaux perméables stabilisés seront priorisés. Deux collectifs d'habitat seront construits à l'arrière du parking.
Ce projet préfigure les ambitions de Jaujac en terme d'aménagement durable.

- Le b.a.-ba de l'urbanisme

Sabine Guidubaldi, conseillère architecte, présente cette formation destinée aux nouveaux élus communaux et intercommunaux. En 2020 un partenariat a été mis en place entre l'association des maires de l'Ardèche, la direction départementale des territoires, le PNR des monts d'Ardèche et le CAUE afin de présenter un module sur les fondamentaux de l'urbanisme. Chaque module comprenait deux parties : la 1ère sur les documents de planification, la 2ème sur le rôle des maires en matière d'autorisations d'urbanisme. Les structures partenaires ont expliqué les enjeux de la planification avec la nécessité de limiter l'étalement urbain et la consommation de terres agricoles ou d'espaces naturels, de préserver la biodiversité et la qualité des paysages, de réduire la consommation énergétique, etc...
5 sessions ont été organisées, réparties sur l'Ardèche, qui ont réuni au total entre 150 et 200 personnes.

- Les paysages forment la jeunesse

Fabrice Di Russo présente cette action instaurée en partenariat avec le PNR des monts d'Ardèche. Ce sont les collégiens qui sont ciblés et sensibilisés à leur cadre de vie, à l'évolution de leur paysage, au vivre-ensemble et à la citoyenneté depuis 3 ans.
2 collèges ont été accompagnés en 2020 : St Sauveur de Montagut et le Pouzin. Un petit film illustrant la démarche et les différents partenaires de cette action est projeté.

- Ateliers hors les murs

Vincent Lherm, conseiller architecte, présente cette action qui a rassemblé des étudiants venus de Grenoble et Nancy. Ils ont dû s'adapter pour mener à bien leurs réflexions sur les communautés de communes des Gorges de l'Ardèche et d'Ardèche sources et volcans. Ils ont innové en travaillant à

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Ardèche
2 bis Avenue de l'Europe Unie BP101 ; 07001 PRIVAS Cedex www.caue07.fr
Tél : 04 75 64 36 04 Fax : 04 75 64 01 30 caue-07@wanadoo.fr

DP

distance renonçant aux échanges en ateliers et en présentant leurs rendus aux différents partenaires, élus et techniciens concernés, sous la forme de visioconférence.

- Conseils aux particuliers

Vincent Lherm présente ce sujet. En 2020 à partir du mois de mars toutes les permanences ont été faites en visio.138 rendez-vous ont été assurés ainsi que 64 rendez-vous téléphoniques.
Le contexte a modifié les approches de l'habitat. La recherche du bien-être a été particulièrement présente. La polyvalence des espaces, les aménagements dédiés à la vie professionnelle dans le foyer familial ainsi que les besoins d'espaces extérieurs privatifs sont ressortis des entretiens. Des citadins vivant difficilement les contraintes sanitaires ont pris le contact du CAUE avec des demandes de conseils stratégiques sur de nouvelles vies en milieu rural.

- Evaluation du projet d'orientation 2018-2020

Fabrice Di Russo présente cette démarche d'auto-évaluation engagée à partir d'une analyse partagée entre équipe technique et membres du Conseil d'administration.
Le projet proposait 22 actions. Pour chacune des indicateurs de réalisation et de résultat étaient définis. Une « roue évaluative » a été imaginée avec les degrés de satisfaction pour chacune.

Parmi les actions peu satisfaisantes ou mitigées :

- Les escales territoriales : L'idée était d'amener l'équipe technique à travailler sur des temps courts pour permettre des préconisations à une échelle communale ou intercommunale. La charge de travail de l'équipe et la logistique d'une telle organisation n'ont pas permis sa mise en œuvre.
- Le projet communal expliqué aux enfants : Lors de discussions avec des communes sur leurs projets liés au cadre de vie, l'objectif était d'associer les enfants de l'école du village. Les calendriers administratifs et politiques ne correspondant pas aux calendriers pédagogiques cela n'a pas été toujours possible. Le CAUE a toutefois travaillé avec l'école de Chomérac, Borée ainsi qu'avec le lycée professionnel de Chomérac.

Parmi les actions satisfaisantes ou très satisfaisantes :

- Cadre de vie, fleurissement, bons plan(t)s : des visites du comité d'experts ont eu lieu sur 2018 et 2019. A titre pédagogique des petits films ont été réalisés, visibles sur le site Internet du CAUE et largement diffusés. Le film concernant Cruas est projeté.
- Lieux ordinaires pour beaux sujets culturels : En 2018 le thème des « ronds-points » avait été choisi. Dans le cadre des journées du patrimoine et en partenariat avec le Conseil départemental, l'Agence de développement touristique, Ardèche le goût, une centaine d'ardéchois ont pris le bus à la découverte de certains ronds-points. Le périple ludique animé par des artistes, a interpellé sur la place offerte à la voiture dans notre société et sur l'aménagement des territoires. Un petit film réalisé lors de cet évènement est projeté.
- Le Villab : Cette action est portée en partenariat avec l'Agence de développement touristique de l'Ardèche. Elle consiste à faire travailler des étudiants pluridisciplinaires sur les villages de caractère. Ils proposent, après discussion avec les élus et habitants, des pistes de valorisation touristiques et du cadre de vie dans ces villages. 2018 et 2019 ont été un franc succès.
  Le Villab suscite l'engouement des étudiants, chaque année environ 200 candidatures sont reçues.
  Thierry Boutemy souligne les très belles expériences de 2018 et 2019. L'édition 2021 différente se déroule en Visio. Le travail des étudiants permettra une réécriture de la charte des villages de caractère incluant les enjeux de transition écologique. Il souligne la richesse de ce laboratoire pluridisciplinaire.

Comptes de l'exercice 2020 et rapport du commissaire aux comptes

Compte de résultat

DP

Sylvie Dubois présente le compte de résultat de l'exercice 2020 :

Le total des charges est de : 770 563 euros. Les charges sont divisées en 3 postes : ressources humaines pour : 601 303 euros, frais de fonctionnement pour : 148 500 euros et actions de sensibilisation pour : 20 760 euros.

Le total des recettes est de : 708 472 euros. Les recettes sont reparties sur 3 postes : la part de la taxe départementale affectée pour : 600 000 euros, la participation des collectivités à travers les conventions d'accompagnement et les adhésions pour : 79 771 euros et les autres recettes pour : 28 701 euros, notamment celles que le CAUE va chercher pour financer le programme d'actions.

Elle précise quelques points spécifiques :

Sur les dépenses :

- les dépenses liées au personnel sont stables par rapport à 2019.
- les frais de fonctionnement sont stables aussi.
- diminution significatives des dépenses liées aux actions de sensibilisation. Cela est du au contexte pandémique qui a perturbé leur déroulement.

Sur les recettes :

- un apport de la taxe d'aménagement conforme à la convention financière avec le Département,
- une diminution des cotisations des communes et intercommunalités en lien avec l'année électorale

L'année 2020 s'achève par un résultat négatif de 62 091€.
Ce déficit a été anticipé. Il était prévu sur le budget 2020 un prélèvement de trésorerie de 106 067 euros.

Bilan

Le bilan 2020 fait apparaître un actif immobilisé de 15 963 euros et un actif circulant de 760 589 euros, dont 487 186 euros de trésorerie. Ce montant de trésorerie est conforme aux projections formulées.

Sébastien Chirat, commissaire aux comptes, donne lecture du rapport sur les comptes annuels (clos au 31 décembre 2020) qui sont portés à la connaissance des administrateurs et des membres de l'association et du rapport dit spécial (conventions qui pourraient intervenir entre l'association et certaines personnes).
Dominique Palix soumet les comptes à l'approbation de l'Assemblée et propose d'imputer le résultat déficitaire de l'année au fonds associatif.
Les comptes financiers 2020 sont adoptés à l'unanimité. L'assemblée donne quitus à la Présidente et le résultat déficitaire de l'exercice soit 62 091 euros est affecté au fonds associatif.

La Présidente précise qu'après cette affectation le montant du fonds associatif sera de 528 524 euros.

Programme d'actions 2021

Dominique Palix rappelle que lors du conseil d'administration du 16 novembre 2020 des axes stratégiques avaient été décidés. La priorité était de renforcer la transition écologique à toutes les échelles pour cela 2 leviers principaux étaient activés :

DP

- Une aptitude au changement comportemental en insistant sur le partenariat, la pluridisciplinarité et le participatif dans l'accompagnement et le portage des actions.
- Le paysage comme accroche mobilisatrice.

Fabrice Di Russo présente les sujets sur lesquels l'équipe du CAUE se mobilise en 2021 :

Les actions à poursuivre :

- Les collectivités

  - Accompagnement des projets locaux : Depuis les élections municipales de mars 2020 le CAUE est fortement sollicité. Le délai de réponse est de quelques mois. Pour raccourcir ce dernier, un poste en renfort est prévu pour soulager l'équipe. L'accompagnement des collectivités représente 60% du temps passé par les salariés à ce jour.

  - Les urba-sessions :
  En 2021, des webinaires urba-sessions ont été organisés :
  En février « urbanisme et transition écologique » (40 participants), en mars « bâtir un projet de quartier en Ardèche » (20 participants) en avril en lien avec les services de l'Etat et Epora « mobiliser les outils de maîtrise du foncier » (40 participants), le 10 juin prochain « concilier patrimoine et urbanisme ». Un voyage d'étude est prévu en septembre, destiné aux élus, dans le parc du Livradois Forez pour découvrir des opérations exemplaires en matière d'espaces publics et d'urbanisme prospectif type PLUi.
  A l'automne se déroulera une urba-session en présentiel « Projet de territoire à l'heure de la transition » avec l'intervention de Valérie Jousseaume, géographe spécialiste des espaces ruraux.

  - Les bons plan(t)s :
  Un appel à projet a été lancé à toutes les communes ardéchoises pour qu'elles s'engagent sur du fleurissement participatif. L'idée est que les habitants puissent être acteurs de cette végétalisation. Huit communes sont accompagnées par le CAUE actuellement.
  Les visites du comité d'experts sont en cours dans 39 communes pour donner des avis sur les espaces verts.
  Concernant la désimperméabilisation des cours d'écoles, en février a eu lieu une sortie sur Grenoble en lien avec des élus du territoire intéressés par ce sujet.
  En fin d'année se tiendra un temps fort avec une bourse aux plants et un rendu sur le fleurissement participatif.

- Les jeunes

  - Paysages forment la jeunesse
  Les collèges ciblés en 2021 sont St Cirgues en Montagne et Joyeuse. Le travail partenarial continue.

  - VILLAB :
  En 2021, quatre étudiants travaillent à la proposition d'évolution du label villages de caractère, sa charte et sa gouvernance. Les étudiants viendront in fine sur le territoire ardéchois du 14 au 25 juin pour découvrir « en vrai » ces villages et affiner les dernières propositions qu'ils présenteront aux élus responsables du label.

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Ardèche
2 bis Avenue de l'Europe Unie BP101 ; 07001 PRIVAS Cedex www.caue07.fr
Tél : 04 75 64 36 04 Fax : 04 75 64 01 30 caue-07@wanadoo.fr

DP

- Ateliers Hors les murs :
  L'objectif pour fin 2021 ou 2022 est de cibler des étudiants d'une école de paysage sur une intercommunalité intéressée.

- Le grand public

  - Permanences architecturales :
    Les visioperm@nences ont bien fonctionné, elles continuent jusqu'à fin septembre. L'idée ensuite serait de revenir sur les 14 sites antérieurs d'accueil, notamment dans les sièges des intercommunalités afin d'être en lien avec les chargés de mission habitat/urbanisme. Des réflexions sur l'évolution de ces permanences seront à conduire pour la suite.

  - Un CAUE présent sur des manifestations cibles :
    L'objectif est d'être présent au congrès des maires à l'automne pour montrer la capacité d'ingénierie collective aux côtés du Département.

- Les professionnels

  - Le CAUE continue à animer le réseau des acteurs de l'urbanisme avec le PNR des monts d'Ardèche afin de partager les connaissances et de proposer des actions de sensibilisation destinées aux élus.

  - Partenariat avec l'ALEC07 sur les 5 à 7 de l'éco construction sur le thème du bois réalisé récemment en Visio .

<u>Les actions nouvelles</u> :

- Paysages mobilisés
  L'idée est de questionner l'ensemble des ardéchois sur la manière dont ils perçoivent leur paysage du quotidien. Comment évoluent-ils selon eux en positif ou négatif, avec en filigrane la transition écologique. Un appel à photographie sera lancé auprès des ardéchois et touristes pour analyser la manière dont ils identifient et perçoivent cette évolution du paysage. 5 à 6 « rendez-vous » seront proposés sur des lieux en mutation : liens entre changement climatique et cultures agricoles (châtaignier, vigne, évolution de la forêt et du bois), rapport entre étalement urbain et transition écologique…
  Cette action est réfléchie en 2021 pour un lancement en fin d'année.

- Les espaces publics ruraux ont-ils un sexe ?
  De nombreux travaux ont été conduits en milieu urbain sur la mixité au sein des espaces publics. L'idée est d'organiser un colloque avec habitants et élus locaux en novembre 2021 pour réfléchir à ces questions.

- Prends ton casque
  Sur les projets que le CAUE accompagne, quels sont ceux le plus en lien avec la notion de transition écologique ? Il s'agira d'identifier en 2021 2 ou 3 actions arrivant en phase pré-opérationnelle et de convier les élus ardéchois à venir discuter sur place avec les acteurs à la genèse de ces projets : les maîtres d'ouvrage et maîtres d'œuvre.

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme
et de l'Environnement de l'Ardèche

2 bis Avenue de l'Europe Unie
BP101 ; 07001 PRIVAS Cedex
www.caue07.fr

Tél : 04 75 64 36 04
Fax : 04 75 64 01 30
caue-07@wanadoo.fr

Le budget 2021

La vice-Présidente présente ce budget :

- En dépenses :

Pour un total de 882 197 euros, les principaux postes sont les suivants :

- Ressources humaines pour : 672 500 euros
- Frais de fonctionnement : 143 697 euros, maîtrisés grâce notamment aux groupements de commandes avec le Département (photocopieurs et voiture)
- Programme d'actions : 66 000 euros

Sylvie Dubois note que les dépenses sont conformes au projet triennal du programme d'actions. Les dépenses de personnel intègrent l'évolution liée à la convention collective et l'ouverture d'un poste de « renfort ».

- En recettes :

Elles s'élèvent à 882 197 euros, leur composition est la suivante :

- 600 000 euros de taxe d'aménagement, (soutien fort du Département conforme au partenariat en cours)
- 112 000 euros de recettes liées aux collectivités et aux adhésions. Forte hausse attendue des participations des collectivités.
- 33 100 euros de subventions pour le programme d'actions ; Sylvie Dubois remercie l'équipe pour le montage de ces projets et la recherche de subventions.
- 27 177 euros d'autres recettes : opérations d'ordre et recettes liées au scolaire
- 109 920 euros de prélèvement sur fonds associatif conforme au projet triennal

Dominique Palix rappelle que le fonds associatif devra servir à mettre en place des actions inscrites dans le projet triennal.
L'objectif est qu'à la fin du projet d'orientation 2018/2021 le CAUE dispose d'une équipe d'ingénierie adaptée aux attentes du territoire, qu'il ait pu réaliser des actions ambitieuses et qu'il dispose de ressources financières lui permettant d'envisager l'avenir avec sérénité.
Début 2022 le fonds associatif sera environ de 420 000 euros.

La Présidente soumet au vote le programme d'actions 2021 et le budget prévisionnel qui l'accompagne.
Pas de remarques, ni d'abstentions.
Le budget et le programme d'actions 2021 sont donc votés à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé, Dominique Palix lève la séance à 19 heures 50 après avoir remercié les personnes présentes à cette Assemblée Générale de leur attention.

La Présidente

Dominique PALIX

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Ardèche
2 bis Avenue de l'Europe Unie
BP101 ; 07001 PRIVAS Cedex
www.caue07.fr
Tél : 04 75 64 36 04
Fax : 04 75 64 01 30
caue-07@wanadoo.fr